

CENTRE SOCIAL :

Des services pour bien vivre et bien vieillir avec le CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a vocation à assurer le maintien des personnes âgées ou en situation de handicap à leur domicile gros-laysien dans leur cadre de vie avec amis et voisins.

Pour ce faire, plusieurs services sont proposés :

Les aides ménagères

Parce que les travaux d'entretien de la maison deviennent de plus en plus difficiles avec les ans, la Mairie propose des vacations d'aides ménagères à un rythme choisi. La participation financière est modulée et certaines caisses de retraite ou le Conseil général peuvent participer au financement.

Les repas à domicile

Mis en route au début 2013, ce service est étudié spécifiquement pour chaque demandeur. Les repas sont préparés et livrés chaque jour par l'ESAT (Etablissement de services et d'aide par le travail) de Domont qui dispose d'une équipe de plusieurs livreurs, avec des véhicules aménagés pour assurer un portage dans les meilleures conditions de salubrité.

Les menus variés sont adaptés aux régimes. La souplesse dans l'organisation permet un service rationnel et convivial.

C'est le Centre Communal d'Action Sociale qui instruit les dossiers d'inscription. Cette nouvelle pres-

tation est ouverte en priorité aux personnes âgées qui ne peuvent se déplacer. Toutefois, il est aussi ouvert aux habitants en situation de handicap temporaire ou permanent. Les tarifs sont modulés et compétitifs.

Et encore plus...

Notre CCAS propose de nombreux autres services : téléalarme, instruction de dossier pour bénéficier de l'APA et l'ASPA. Mise en place avec la Maison départementale des personnes handicapées de prestations compensatrices spécifiques.

Pour bien vieillir et bien vivre ensemble, contactez le CCAS au 01 34 05 89 74.



Le foyer J. Gauthron vous ouvre sa table

Tous les midis, un service de restauration est proposé aux gros-laysiens de plus de 61 ans dans les locaux du foyer Joseph Gauthron situés au 22, rue du Général Leclerc. Consacré également à la détente, le foyer est à votre disposition l'après-midi.

> Renseignements & inscriptions : 01 34 05 89 74.

ACCUEIL SOCIAL FAMILIAL :

Accueil familial, pour personnes adultes handicapées ou âgées pourquoi pas vous ?

Le Conseil général propose désormais un nouveau service aux valdoisiers. Il s'agit de l'accueil social familial. Celui-ci consiste, pour un particulier ou un couple, à héberger à son domicile moyennant rémunération, une à trois personnes adultes en situation de handicap (dont le handicap est reconnu par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) ou âgées.

Cette activité est régie par le Code de l'Action Sociale et des Familles. Le Conseil général a compétence pour :

- agréer les accueillants familiaux ;
- effectuer le contrôle des accueillants familiaux ;
- effectuer le soutien et le suivi médico-social des personnes accueillies ;
- assurer la formation professionnelle des accueillants familiaux.

Pour prétendre à l'agrément, il faut remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé d'au moins 18 ans et être domicilié dans le Val d'Oise,
- Justifier de conditions d'accueil permettant d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être physique et moral des personnes accueillies,
- Disposer d'un logement décent dont l'état, les dimensions et l'environnement répondent aux normes fixées (9m² pour une personne seule, 16m² pour un couple au minimum) et soient compatibles avec les contraintes liées au handicap et à l'âge de ces personnes,
- Etre en capacité de garantir la continuité de l'accueil.

Il sera également demandé à l'accueillant familial de s'engager à faciliter le suivi médico-social des personnes accueillies.

> **En savoir + :** Conseil général du Val-d'Oise - Tél. : 01 34 25 16 50 ou www.valdoise.fr > rubrique Solidarités

MÉDICO SOCIAL :

Bienvenue à M^{me} Laila Harkati, directrice de l'établissement public médico-social du centre Belle Alliance



A 35 ans à peine et maman d'un tout jeune enfant, M^{me} Harkati affiche un parcours professionnel et surtout une expérience remarquable. Du poste de directeur adjoint au CAT (Centre d'Aide par le Travail) de Montreuil, à la responsabilité du pôle psychiatrique en hôpital à la Martinique, elle a choisi Groslay pour faire le lien dans une structure médico sociale autonome.

Notons que Belle Alliance a une double vocation ; l'accueil de 132 externes et internes en leur proposant des stages de réinsertion professionnelle d'une part, puis le Service Accompagnement Médico Social Adultes Handicapés (SAMSAH) qui œuvre pour la prise en charge à leur domicile de personnes souffrant d'un handicap pour le maintien de ces personnes à domicile, d'autre part.

L'équipe de direction se compose de 7 membres, les partenaires institutionnels sont l'Agence Régionale de Santé et le Conseil général.

La Mairie de Groslay reste un partenaire privilégié ; M. Boutier Préside le conseil d'administration et visiblement les relations tissées avec M^{me} Nassiet se poursuivent dans la confiance réciproque, ce qui laisse augurer le meilleur pour la réalisation de nos projets : la construction d'un nouveau mur en retrait, alternant parties pleines et barreaudage pour donner à voir le Parc de la propriété Belle alliance, et permettre à plus long terme d'aménager un trottoir assurant la continuité de l'accessibilité rue Albert Molinier côté pair et un réaménagement complet de la rue Ferdinand Berthoud (circulations piétonne et cyclable sécurisées).

REPAS DES SENIORS :

De Broadway à Groslay



De Broadway à Groslay en passant par Paname, la revue "Cabaret" 6^e édition du repas des seniors de cette mandature, fut époustouflante dans le rythme, les couleurs, la qualité du déjeuner, l'enthousiasme des 350 convives !

Nul doute que ce 13 octobre 2013 fera date ! et pas uniquement pour les 3 personnes mises à l'honneur ; M. Bugard, Carlo Izzi et M^{me} Paulette Noye.

Félicitation à Xavier pour le décor somptueux ainsi qu'à toute l'équipe de Jean-Jacques Cordier pour le service parfait.

Merci de nous permettre en ces temps maussades, de partager un moment rare de convivialité entre voisins, entre groslysiens !



M. le Maire, M. Bugard et M^{me} Morisson, adjointe aux affaires sociales.



M^{me} Paulette Noye et M. Carlo Izzi, à l'honneur.

Agenda du CSFCG :

- > Dimanche 24 novembre :
 - Déjeuner dansant animé par une accordéoniste à la salle des fêtes
- > Mercredi 4 décembre :
 - Après-midi cinéma suivi d'un goûter à la salle des fêtes
- > Jeudi 5 décembre :
 - Sortie journée à Amiens pour le marché de Noël
- > Jeudi 16 janvier :
 - Sortie à Paris
 - Visite guidée de l'Opéra Garnier, Déjeuner dans un restaurant parisien
 - Visite du Musée Grévin.

- > Dimanche 26 janvier :
 - Thé dansant autour de la galette des Rois avec l'orchestre Régis Gibourdel. salle des fêtes

- > Mercredi 12 février :
 - Après-midi loto suivi d'un goûter salle des fêtes
- > Mardi 4 mars :
 - Journée à Paris
 - Visite guidée du Musée du Quai Branly
 - Déjeuner croisière sur la Seine

- > Samedi 22 mars :
 - Après-midi jeux suivi d'un dîner dansant avec l'orchestre Gibourdel
 - Salle des fêtes

- > Vendredi 4 avril :
 - Visite de Pierrefonds
 - Visite guidée du château
 - Déjeuner dans un restaurant
 - Tour de la ville en petit train.

- > Mercredi 9 avril :
 - Après-midi loto suivi d'un goûter salle des fêtes

- > Mercredi 14 mai :
 - Après-midi loto suivi d'un goûter salle des fêtes

- > Dimanche 15 juin :
 - Déjeuner dansant avec l'orchestre Régis Gibourdel. salle des fêtes

Inscriptions :
Tél. : 01 34 05 89 74

SEJOUR DU CSFCG :

9 jours en Croatie



*"C'est une chose étrange, à la fin que le monde,
Un jour je m'en irai sans en avoir tout dit :
Ses moments de bonheur, ses midis d'incendie,
La nuit immense et noire aux déchirures blondes".*

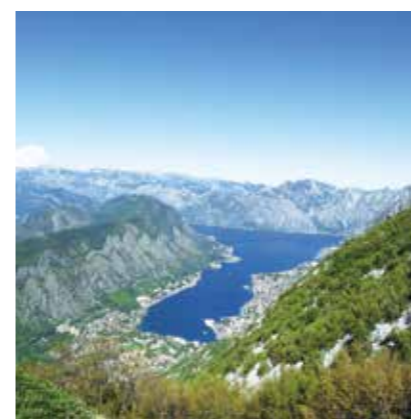
Ces vers d'Aragon (véritable ode à la vie) illustrent à la perfection ce que l'on ressent en découvrant les côtes de l'Adriatique, Adriatique qui rime si naturellement avec Magnifique !

Nous étions donc 35 partants, émerveillés du début jusqu'à la fin, des "bouches de Kotor" à Mostar, en passant par l'île de "Korcula", sur les traces de Marco

Polo, jusqu'aux remparts de Dubrovnik, qui tel le Phœnix, renaît plusieurs fois de ses cendres. Un groupe épatant, ouvert, dynamique et solidaire où chacun a contribué à faire de ce séjour un délicieux cocktail culturel, gastronomique, au goût incomparable de fraternité.

Que dire des habitants de la Croatie, sinon qu'en dépit de blessures encore à vif, ils dégagent une fierté teintée de mélancolie, fierté qu'ils ont payée au prix fort : le prix de leur rêve d'indépendance sans doute.

Remerciements à Christine et Odie, ainsi qu'à Nathalie et Patricia du service CSFCG pour leur précieuse contribution.



"Un jour je m'en irai sans en avoir tout dit"...

Après le décès de M. Manlio Valenza survenu le 14 août 2013 qui a beaucoup affecté les membres du foyer Joseph Gauthron, nous apprenons la disparition de Madame Ginette Choisy le 29 septembre 2013 à l'âge de 85 ans. Au terme d'une vie professionnelle bien remplie à l'établissement Belle Alliance de Groslay.

Ginette fréquentait assidûment le foyer des anciens où elle était appréciée de tous pour son dynamisme et sa bonne humeur légendaire.

Chère Ginette, ceux qui partageaient les bons moments comme les moins bons, conformément à ton souhait le plus cher, n'affichent pas leur tristesse. Mais chacun garde de toi un souvenir doux et heureux comme une amitié fidèle qui défie le temps.

ACTION SOCIALE :

Inauguration de l'épicerie sociale "Au panier solidaire"



M. le Maire, l'équipe municipale et M^{me} Cordy secrétaire générale EDVO

CSFCG :

Séjour dans les petites capitales du Nord



Un séjour de 3 jours pour un groupe de seniors, de Lille à Boulogne-sur-Mer en passant par la Venise du Nord : Bruges, haut lieu romantique s'il en est. Tout le groupe est encore sous le charme et garde pour cette ville comme pour son célèbre chocolat un goût de revenez-y !

ACTION SOCIALE :

Mise en place du service de portage de repas à domicile

Depuis le mois de juin, le service de livraison des repas à domicile pour les personnes âgées a été mis en place. A la suite des articles parus dans le journal municipal, une trentaine d'habitants de la commune se sont manifestés pour pouvoir bénéficier de ce nouveau service dès sa mise en route.



Après comparaison, le choix s'est porté sur l'ESAT de Domont.

Cet établissement est situé à proximité de Groslay, il existe depuis de nombreuses années et donne entière satisfaction aux habitants de deux communes de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency.

Cette structure dispose d'une équipe de plusieurs livreurs, avec des véhicules aménagés spécifiquement pour assurer un portage dans les meilleures conditions de salubrité et d'hygiène.

En cas de nécessité, l'ESAT de Domont peut réagir très rapidement, par exemple dans le cas d'une personne sortant d'hospitalisation, une livraison exceptionnelle peut s'effectuer dans la journée.

Enfin, l'ESAT est un Etablissement de Service d'Aide par le Travail, il permet à des personnes en situation de handicap de travailler en milieu protégé.

Comment en bénéficier ?

C'est le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui instruit les dossiers d'inscription. Cette nouvelle prestation est ouverte en priorité aux personnes âgées qui ne peuvent se déplacer. Toutefois, il est aussi ouvert aux habitants en situation de handicap temporaire ou permanent.

Le prix du repas est équivalent à celui servi au foyer J. Gauthron pour nos seniors, soit 6.60 € pour les plus de 61 ans et 8.06 € pour les autres personnes après examen du dossier (perte d'autonomie temporaire).

> **En savoir + :** Tél. : 01 34 05 89 74.

Comment cela se passe-t-il ?

Chaque jour, du lundi au samedi, est livré un plateau repas à domicile. Le menu a été choisi quelques jours auparavant, parmi plusieurs possibilités.

Ces repas tiennent compte d'éventuelles prescriptions médicales. Il est prévu des plats pour diabétiques, pour cardiaques, pauvres en sel ou sans sucre...

D'où viennent les repas ?

La commune, lors de son étude de faisabilité, a contacté plusieurs structures dont les communes voisines utilisent les services.

> OPÉRATION CANICULE :



Comme tous les ans, la Ville propose conseils et assistance en cas de forte chaleur aux personnes âgées ou handicapées isolées à domicile.

Les personnes souhaitant s'inscrire sur le registre communal des personnes isolées peuvent s'adresser au CCAS afin de remplir le formulaire.

Mise en service d'une plate-forme téléphonique au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

le 15 (Samu),
le 18 (Pompiers),
le 112 (numéro d'urgence unique européen).

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France au 32 50 (0,34€/minute).

Un lieu d'accueil climatisé est à votre disposition au Foyer Joseph Gauthron, 22, rue du Général Leclerc.

ENVIRONNEMENT :

Consultation publique sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

La CAVAM dans le cadre de sa compétence en matière de lutte contre les nuisances sonores a l'obligation d'approuver un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) sur le territoire communautaire.

Ce projet de Plan sera soumis à la consultation des habitants du **lundi 24 juin au vendredi 23 août** aux lieux et horaires habituels d'ouverture au public dans les lieux suivants :

- Au siège de la CAVAM, situé en mairie de Montmorency, 1 av Foch,
- A la Direction des Services Techniques de la CAVAM située 1, rue de l'Egalité à Soisy Sous Montmorency,
- Au sein des mairies des 8 communes membres. **Le dossier sera consultable en mairie de Groslay auprès du service de l'urbanisme.** Un registre permettra de faire part des observations.

Il sera également mis à la disposition du public sur le site internet <http://www.agglo-cavam.fr>.



Centre de réadaptation professionnelle pour adultes handicapés (à partir de 16 ans)

Belle Alliance

- ✓ formations qualifiantes,
- ✓ pré-orientation,
- ✓ dispositif d'éducation professionnelle,
- ✓ financé par l'assurance maladie,
- ✓ agréé par le Ministère du Travail,
- ✓ SAMSAM Horizon 95 : dispositif d'accompagnement de personnes souffrant de handicap psychique à partir de 16 ans

Accompagnement :

- ✓ équipe pluridisciplinaire,
- ✓ contrat de séjour personnalisé,
- ✓ insertion socio-professionnelle.

8, rue Albert Moliner - BP 51 - 95410 Groslay
Tél. : 01 39 34 30 00 - Fax : 01 39 64 23 74 - Email : accueil@bellealliance.fr / Site : www.belle-alliance.fr

Pour vos publicités à paraître dans "Le Groslaysien" contactez Mike OUAKI au 06 59 23 23 43